

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 53/001/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 226/04 (AMR 53/011/2004 du 16 juillet 2004) et sa mise à jour (AMR 53/020/2004 du 29 octobre 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

VÉNÉZUÉLA

personnes tuées :

Rigoberto Barrios (h) [nommé « Rigo » dans les précédentes mises à jour], 16 ans
Luis Barrios (h), le frère de Narciso Barrios (tué en décembre 2003)

personnes menacées :

Jorge Barrios (h), 15 ans

ainsi que les frères et sœurs de Luis et Narciso Barrios :

Oneida Barrios (f), mère de Jorge et Rigoberto

Eloisa Barrios (f)

Inés Barrios (f)

Elvira Barrios (f)

Pablo Sólorzano (h)

Beatriz Barrios (f)

Juan Barrios (h)

ainsi que Justina Barrios (f), grand-mère de Caudy, Rigoberto et Jorge

Carolina García (f), l'épouse de Luis Barrios

et Oscar Barrios (h), neveu de Luis Barrios

Londres, le 25 janvier 2005

Un autre membre de la famille Barrios a été victime d'un homicide imputable, semble-t-il, à des policiers. Amnesty International pense que les Barrios sont en grand danger.

Le 9 janvier, vers 21 heures, alors qu'il marchait avec un ami dans le quartier de Casitas, à Guanayen (État d'Aragua), Rigoberto Barrios a été approché par deux hommes qui ont tiré sur lui à huit reprises. Ils avaient apparemment des couvre-chefs et des pantalons identiques à ceux que portent les policiers de l'État d'Aragua. Rigoberto Barrios, âgé de seize ans, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital central de Maracay, la capitale de l'État, puis a succombé à ses blessures le 19 janvier. Ses assassins se sont servis d'un fusil de chasse et d'un revolver, le même type d'armes utilisées pour le meurtre de son oncle, Luis Barrios, qui aurait été tué par la police en septembre 2004.

Depuis décembre 2003, la famille Barrios est la cible d'une campagne d'intimidation qui a commencé après la mort de Narciso Barrios, l'oncle de Rigoberto Barrios, tué quelques jours après s'être disputé avec des policiers de l'État d'Aragua. Amnesty International ignore si des progrès ont été réalisés dans le cadre des investigations sur les meurtres de Narciso et Luis Barrios, ou si une enquête a été ouverte à la suite des plaintes formulées par les Barrios, qui ont été menacés de mort et intimidés par des policiers de l'État. Par ailleurs, à la connaissance d'Amnesty International, les autorités vénézuéliennes n'ont toujours pris aucune initiative allant dans le sens des requêtes formulées en septembre 2004 par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui avait demandé des mesures de protection en faveur des Barrios ainsi que la suspension de tous les policiers soupçonnés d'avoir joué un rôle dans les menaces et les homicides.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires indiqués ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– demandez instamment que soit conduite dans les meilleurs délais une enquête exhaustive et impartiale sur le meurtre de Rigoberto Barrios, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;

– faites de nouveau part de vos préoccupations au sujet de la sécurité des Barrios, qui sont continuellement menacés et harcelés par la police de l'État d'Aragua ;

– exhortez les autorités à traduire immédiatement dans les faits les requêtes émises par la Cour interaméricaine des droits de l'homme, en adoptant des mesures de protection appropriées en faveur de ces personnes et en suspendant les policiers soupçonnés d'être impliqués dans les menaces et les homicides ;

– demandez à être informé des progrès réalisés dans les investigations sur les meurtres de Narciso et Luis Barrios et sur les actes d'intimidation et les menaces dont les Barrios ont été la cible.

APPELS À :

Procureur général du Vénézuéla :

Dr. Isaías Rodríguez Díaz
Fiscal General de la Republica
Avenida Universidad, Esquina Pele el Ojo a Misericordia
frente a Parque Carabobo
Caracas
Vénézuéla

Fax : +58 212 576 44 19

Formule d'appel : *Estimado Señor Fiscal General, /*
Monsieur le Procureur général,

Médiateur :

Defensoría del Pueblo, Dr. Germán Mundaraín
Bellas Artes comienzo Avenida México frente al Ateneo de
Caracas
Plaza Morelos, Caracas
Vénézuéla

Fax : +58 212 575 4467 (Si un correspondant décroche,
veuillez dire : « *tono de fax por favor* »)

Courriers électroniques : gmundarain@defensoria.gov.ve

Formule d'appel : *Estimado Señor, /* Monsieur,

Gouverneur de l'État d'Aragua :

Gobernador del estado de Aragua
Sr. Didalco Bolívar, Palacio de Gobierno
Avenida de Miranda, Maracay
Estado de Aragua
Vénézuéla

Fax : +58 243 237 7002

Formule d'appel : *Estimado Señor Gobernador, /* Monsieur
le Gouverneur,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Comisión de Derechos Humanos de Justicia y Paz del Estado Aragua
Calle Negro Primero, Oeste
N 98, frente al Liceo 'Valentin Espinal'
Cruce con Av. Ayacucho, Maracay, Estado Aragua
Vénézuéla

fax : + 58 243 245 7336

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Vénézuéla dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 8 MARS 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*